



Location , hypothèque , impôts ...

Par **shoush**, le **07/09/2008** à **10:01**

bonjour voila j'ai plusieurs questions a vous poser pour mes parents . Ils sont propriétaire de deux maisons , la leur et celle de ma grand mère pour laquelle ils ont fait un crédit afin de racheter la part de ma tante . ils ont fait une partie du crédit a leur banque CM et l'autre parti chez un autre organisme d'on j'ignore le nom , toujours est il que cet organisme a pris comme garanti l'hypothèque de leur maison , celle ou ils vivent pour le moment .

Voila mon père est en arrêt de travail depuis fevrier , il ne reprendra pas le travail et attend donc d'être mit en invalidité , en attendant c'est les assurances des prêt qui ont pris le relais après les 3 mois de carrance.

ils souhaiteraient par la suite partir vivre dans l'autre maison et nous louer la leur actuelle (deux maison a charge c'est lourd pour de si petite rentrée d'argent) . peuvent ils nous louer la maison ? sachant qu'on souhaiterais l'acheter dès que nos finances le permettrons , comment ca ce passe avec l'hypothèque prise en garanti par l'organisme prêteur ? au niveau des impôts , ils ne sont pas imposable mais devront déclarer les loyers perçu ? et nous aurons nous le droit a l'aide de la CAF vu que ca serait mes parents qui nous loueraient ? ca fait bcp de question désolée . merci